

Castellane / *Salinae* (Alpes-de-Haute-Provence)

Guy Barruol

Citer ce document / Cite this document :

Barruol Guy. Castellane / *Salinae* (Alpes-de-Haute-Provence). In: Capitales éphémères. Des Capitales de cités perdent leur statut dans l'Antiquité tardive, Actes du colloque Tours 6-8 mars 2003. Tours : Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du Centre de la France, 2004. pp. 393-395. (Supplément à la Revue archéologique du centre de la France, 25);

https://www.persee.fr/doc/sracf_1159-7151_2004_act_25_1_1194

Fichier pdf généré le 02/04/2018



Castellane / *Salinae* (Alpes-de-Haute-Provence)

(*civitas de Salinae*)
Province des Alpes Maritimes

par Guy BARRUOL*

1. NOMS ANTIQUES DE LA VILLE AU HAUT- ET BAS-EMPIRE/ NOM ACTUEL ET NOM DE LA *CIVITAS* CONCERNÉE

Salinae, commune et canton de Castellane, Alpes de Haute-Provence.

Le nom de l'agglomération gallo-romaine est donné par Ptolémée (*Géographie*, 3, 1, 38), ainsi que par plusieurs inscriptions. Elle figure en outre dans la *Notitia Galliarum* parmi les huit cités de la province romaine des Alpes-Maritimes (BARRUOL 1969-1999 : 376-379; CAG 04 : 116-124).

2. CAUSE DE DÉSAFFECTION (DÉPLACEMENT DU CHEF-LIEU, SUPPRESSION OU DÉMEMBREMENT DE LA *CIVITAS*...), ET FOURCHETTE DE DATATION SUPPOSÉE DE CETTE DÉSAFFECTION

Salinae/Castellane n'a pas été à proprement parler abandonnée au cours de l'Antiquité tardive, mais a perdu son statut de *civitas* et de siège d'évêché. Comme Thorame dans la même région, Castellane fut certes le siège d'un évêché éphémère au milieu du V^e s., dont le seul évêque connu, Claudius, souscrit aux conciles régionaux de Riez en 439

et de Vaison en 442; mais à une date inconnue de la seconde moitié du V^e s., ce petit diocèse est uni à celui de Senez, agglomération plus modeste encore que Castellane, située à mi-chemin entre Thorame et Castellane, où un évêque (Marcellus) est connu à partir de 506 et qui restera évêché jusqu'à la Révolution.

L'habitat groupé changera plusieurs fois de place mais ne disparaîtra pas : établi jusqu'à une période inconnue de l'Antiquité tardive dans la plaine (alt. 723 m), en bordure du Verdon, en aval de la cluse dominée par le Roc et la montagne de Destourbes, il est attesté comme *castrum* dès la fin du X^e s. sous le nom de *Petra* ou *Rocca Castellana* sur le Rocher qui domine la ville moderne (alt. 900 m), où château et village sont protégés par une enceinte du haut Moyen Âge encore visible (CSV, 2 : 773,769); à partir du XII^e s., au pied du Rocher, sur une colline, se développe une ville basse, le Bourg, – le cœur de l'agglomération actuelle de Castellane – entourée d'un rempart au milieu du XIV^e s., peu avant l'abandon définitif de l'habitat de hauteur (FÉVRIER 1964 : fig. 14). Chef-lieu de baronnie, puis de viguerie à partir de la fin du XV^e s., Castellane est chef-lieu d'arrondissement depuis 1802.

L'agglomération doit à sa position sur un itinéraire traditionnel mettant en communication le littoral méditerranéen et la moyenne vallée de la Durance d'avoir pu maintenir son importance économique. Du XV^e au XVIII^e s., faute d'être siège épiscopal, elle sera de fait la résidence quasi permanente de l'évêque de Senez.

* UMR 154 du CNRS, Montpellier-Lattes.

3. ATTESTATION DE LA PREMIÈRE COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE/ PREMIER ÉVÊQUE (SOURCE)

Une communauté chrétienne organisée est attestée à *Salinae* dès le milieu du V^e avec l'évêque Claudius. L'étendue du diocèse – et de la *civitas* du Haut-Empire – pouvait correspondre au territoire de la peuplade des *Suetrii* (voir ci-après § 4). Dès le début du VI^e s. cette communauté n'en forme plus qu'une avec Thorame et Senez, dans le cadre d'un diocèse qui occupe la totalité de la moyenne et de la haute vallée du Verdon et du bassin supérieur de l'Asse. Au Moyen Âge, Castellane est un des principaux centres de rayonnement de l'abbaye Saint-Victor de Marseille dans les Préalpes (CSV; BARRUOL 1969-1999 : 124 et 376-379).

4. LE SITE ÉTAIT-IL OPPIDUM CHEF-LIEU DU PEUPLE GAULOIS AVANT LA CONQUÊTE ? (OU OCCUPATION PRÉ-ROMAINE ?)

Selon Ptolémée (3, 1, 38), *Salinae*/Castellane était chef-lieu de la peuplade des *Suetrii*, déjà citée par Pline (*N.H.*, 3, 35) et qui figure sur le trophée des Alpes parmi les *gentes alpinae devictae* en 14 av. J.-C. La localisation exacte de l'*oppidum* chef-lieu de cette peuplade n'est pas connue. Précédant *Salinae*, on présume qu'il pourrait se situer sur l'une ou l'autre des collines qui entourent le site de Castellane (peut-être à la cote 863, à 1 500 m à l'ouest de l'agglomération moderne), dont le nom pourrait être *Ducelia*, attesté par des textes médiévaux (CSV, 2, 773 en 1038 et 769 en 1040; BARRUOL 1969-1999 : 376-377).

Le territoire des *Suetrii* correspondrait à la moyenne vallée du Verdon, de Saint-André-lès-Alpes au nord à l'entrée orientale des gorges du Verdon au sud-ouest, avec une extension dans la vallée du Jabron (*Agabro*) au sud (BARRUOL 1969-1999 : 378-379).

5. ÉTAT DES CONNAISSANCES SUR LA VILLE ANTIQUE

La ville gallo-romaine, créée de toutes pièces, était établie dans une petite plaine alluviale en rive droite du Verdon – au quartier du Plan et de l'ancien couvent des Augustins – à l'ouest de la ville médiévale de Castellane et du Rocher qui la domine; ce quartier est aujourd'hui traversé par la route de Moustiers (D 952). C'est à l'extrémité occidentale de ce bassin que surgissent les sources salées qui ont fait donner le nom de *Salinae* à la ville romaine : en 1045 ce nom était toujours appliqué au Plan de Castellane et l'on gardait

encore, semble-t-il, le souvenir de la ville antique : *in plano de Salinis, in territorio Petrae Castellanae... ubi fuerunt mansiones de Salinis* (CSV, 2, 776). Exploitées à l'époque romaine et au Moyen Âge, ces sources ne furent comblées qu'au XVIII^e s. sur ordre de la Ferme Générale qui voyait là une concurrence à la Gabelle; en subsiste la Font de Salaou (BARRUOL 1969-1999 : 377-378).

Le site antique, vraisemblablement submergé à plusieurs reprises au cours des siècles par des crues du Verdon et donc très enterré, n'a jamais fait l'objet de fouilles sérieuses mais a livré depuis le XVII^e s. des vestiges caractéristiques d'un habitat important : les substructions d'un monument à gradins (théâtre?) et d'un édifice en grand appareil (temple?); des épitaphes (*CIL* XII, 65, 66, 69, 70; *ILGN*, 10 et 11 et 16) et inscriptions antiques indéterminées (*CIL* XII, 74); (d'autres inscriptions ont été remployées dans la ville médiévale : *CIL* XII, 67); des fragments de statues en marbre et bien entendu des monnaies (*CAG* 04, p. 116-121). Son parcellaire actuel, très quadrillé, est particulièrement remarquable et pourrait conserver les traces de l'agglomération disparue (FÉVRIER 1964 : fig. 52). L'église médiévale (XIII^e s.) N.-D. du Plan (aujourd'hui transformée en maison d'habitation) pourrait marquer (s'il ne s'agit pas d'une basilique funéraire) l'emplacement du groupe épiscopal paléochrétien, en ce cas situé en bordure occidentale de la ville antique; cette église restera jusqu'à la fin du Moyen Âge l'église paroissiale du bourg. Rien ne permet, dans l'état actuel des recherches, de déterminer l'exacte emprise urbaine, qui pouvait donc se développer immédiatement à l'ouest du bourg médiéval, dans un secteur largement urbanisé depuis le XIX^e s., prolongé vers l'ouest par une zone de culture intensive.

Castellane était, de par sa situation, un carrefour routier important de la province romaine des Alpes-Maritimes, étape essentielle au franchissement du Verdon sur la voie reliant Cimiez sur le littoral à Sisteron (et Embrun) sur la Durance, par Vence, Senez et Digne et point de départ de voies secondaires, vers Riez et Aix à l'ouest, vers Briançonnet et Glandève à l'est. L'existence de ces routes, attestées sur le terrain, est confirmée par la découverte de nombreux milliaires du III^e et IV^e s., dont plusieurs sur le territoire de Castellane (*CIL* XVII, 2 : 1-5; *CAG* 04 : 63-65 et 117-118; BARRUOL 2000).

Au plan juridique, la *civitas* de *Salinae* est dès le Haut-Empire une cité de droit latin inscrite dans la tribu Quirina, ayant des *duumvirs* à sa tête (*CIL* V, 7907); certains magistrats de la ville ont fait carrière à Fréjus, Vence et Cimiez. Une inscription datée de 181 (*CIL* V, 7907) nous indique que les marchands de *Salinae*, *tabernarii Salinienses*, constituaient à Cimiez, alors métropole provinciale, un groupe organisé.

BIBLIOGRAPHIE

BARRUOL 1969-1999

Barruol G. - *Les peuples préromains du Sud-est de la Gaule. Étude de géographie historique*, Paris, de Boccard, 1969 (réédition 1999).

BARRUOL 1998

Barruol G. - *Les agglomérations gallo-romaines des Alpes du Sud*, dans GROS P., dir. - *Villes et campagnes en Gaule romaine*, Paris, CTHS : 27-43.

BARRUOL 2000

Barruol G. - Voies antiques de Haute-Provence : état des recherches, *Provence historique* : 251-256.

BARRUOL 2002

Barruol G. - Avant-propos : Senez dans l'Antiquité, in : HERMELLIN J. - Senez en Haute-Provence, chronique d'une cité épiscopale aux XVII^e-XIX^e siècles, *Les cahiers de Salagon*, 7. Les Alpes de Lumière, Mane : 15-17.

CHAVANE, SEHET 1995

Chavane V., Sehet A. - Contribution à la connaissance de *Salinae* (Castellane gallo-romaine), dans *Archéam*, 3 : 25-28.

COLLECTIF 1982

Collectif - Castellane, *Annales de Haute-Provence*, LI, n° 294.

CAG 04

Bérard G. - *Carte archéologique de la Gaule* (M. Provost dir.) - *Les Alpes de Haute-Provence*, 04, Paris, 1997.

CSV

Guérard M. - *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille*, 2 vol., Paris, 1857.

FÉVRIER 1964

Février P.-A. - *Le développement urbain en Provence de l'époque romaine à la fin du XIV^e siècle*, Paris, de Boccard, 1964.

PALANQUE 1951

Palanque J.-R. - Les évêchés provençaux à l'époque romaine, *Provence historique*, 1 : 105-143.